



NOMBRE	DE	MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	12	8

Date de la convocation
04/02/2025

Séance du 12 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six

et le 12 mars à 18H, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mme CHESSOUX Stéphanie.

Présents : tous les membres à l'exception de Mme LETEISSIER – Mme DEBERGE – M. PETITJEAN - M. BATIFOULIE – Mme DELAHAYE

Secrétaire : Mme BOUCLEY

N° 2026-12-03/04 : Compte Administratif 2025 – RESIDENCE AUTONOMIE

Le Conseil d'Administration,

Après avoir constaté la conformité du compte administratif avec le compte de gestion du receveur,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité (Mme La Présidente s'étant retirée) :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2025
- **CONSTATE** sur l'exercice budgétaire 2025 :
 - o Un déficit d'exploitation : - 55 100,28 €
 - o Un déficit d'investissement : - 117 657,53 €
- Avec les résultats antérieurs
 - o Un déficit d'exploitation d'un montant de - 56 195,66 €
 - o Un déficit d'investissement d'un montant de -217 853.82 €

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le 01/04/2026

Et publication ou notification

Le 01/04/2026

Fait et délibéré les jour, mois en an que dessus,

Pour Copie Conforme

LABENNE le 12 mars 2026

S.CHESSOUX

Présidente du C.C.A.S.

